

Le 9 avril 2019

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 9 avril 2019 à 19 h 30, au centre communautaire.

**PRÉSENTS**

Monsieur Michel Bourdeau, maire  
  
Madame Nathalie Perreault, conseillère  
Monsieur Julien Leclerc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Madame Audrey Dépault, conseillère  
Monsieur Jimmy Robert, conseiller  
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

**AUSSI PRÉSENTS**

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier  
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

\*\*\*\*\*

**2019-04-040 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault  
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 9 avril 2019 à 19 h 30.

ADOPTÉE

**2. MOT DU MAIRE**

**2019-04-041 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 9 avril 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE

Le 9 avril 2019

7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 654 / RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS
7.1.2	AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 655 / RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
7.1.3	ADJUDICATION DE CONTRAT / SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE / PLANS / TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE, DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'HÔTEL DE VILLE
7.1.4	ENTENTE AVEC PROMOTEUR RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX / PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE « LES RÉSIDENCES DE LA 5 <sup>E</sup> AVENUE » / AUTORISATION DE SIGNATURE
<b>7.2</b>	<b>TRÉSORERIE</b>
7.2.1	LISTE DES COMPTES
<b>7.3</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>
<b>8</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
8.1	PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL / AJOUT D'UN CANDIDAT / AUTORISATION DE SIGNATURE
<b>9</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>
<b>10</b>	<b>URBANISME ET ENVIRONNEMENT</b>
<b>11</b>	<b>LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE</b>
<b>12</b>	<b>AFFAIRES NOUVELLES</b>
<b>13</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR</b>
<b>14</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>

ADOPTÉE

**2019-04-042 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019**

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault  
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019 sans modification.

ADOPTÉE

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

**2019-04-043 7.1.1 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 654 / RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc  
et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 654 intitulé :

« Règlement municipal relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils ».

ADOPTÉE

**2019-04-044**      **7.1.2**    **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 655 / RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Brazeau présente et dépose le projet de règlement numéro 655 établissant un service de sécurité incendie et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

**2019-04-045**      **7.1.3**    **ADJUDICATION DE CONTRAT / SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE / PLANS / TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE, DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'HÔTEL DE VILLE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert  
et RÉSOLU

QUE soit acceptée la soumission déposée par la firme J. Dagenais Architecte + Associés, 10, boulevard D'Anjou, suite 200, Châteauguay (Québec), J6K 1B7, pour les services professionnels en vue de la réalisation des estimations et plans pour les travaux d'agrandissement et rénovation du centre communautaire, de la bibliothèque et de l'hôtel de ville, et ce, pour un montant de six mille cinq cents dollars (6 500 \$), plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

**2019-04-046**      **7.1.4**    **ENTENTE AVEC PROMOTEUR RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX / PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE « LES RÉSIDENCES DE LA 5<sup>E</sup> AVENUE » / AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

D'AUTORISER le projet de développement domiciliaire « Les résidences de la 5<sup>e</sup> Avenue »;

D'AUTORISER le maire et le directeur-général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et le requérant relative à des travaux municipaux pour le projet de développement domiciliaire précité.

DE MANDATER les professionnels nécessaires à cet effet.

ADOPTÉE

**2019-04-047**      **7.2.1**    **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc  
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de deux cent vingt-deux mille six cent quarante-neuf dollars (222 649,00 \$).

ADOPTÉE

2019-04-048

**8.1 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES  
POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL / AJOUT D'UN  
CANDIDAT / AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil a ajouté un candidat, monsieur Éric Leduc, à la cohorte Pompier I « VIP1C1 2016-2017 » pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en conformité avec l'article 6 du programme.

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à présenter et signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à cette demande d'aide financière pour la formation de ce pompier dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et que ladite demande soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES  
SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

**2019-04-049 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault  
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du  
9 avril 2019 à 19 h 43.

ADOPTÉE

**MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

---

Michel Bourdeau  
Maire

---

Lily Ducharme  
Greffière